



COMMISSION DÉPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE

PROCÈS VERBAL N° 2 - SAISON 2025/2026

Réunion restreinte (en visioconférence) du vendredi 19 septembre 2025

Préside	Aurélien NAPLOSZEK
Présents	Eddy CANTONNET, Stéphane CAPUT, Hervé DENUILLY, Didier GUIOLARD, Michel MICHAUT, Jean-Paul SANDALO
Excusé	Grégory CARREAU

1. PV de la réunion plénière du 18 août 2025.

Le PV de la réunion restreinte du vendredi 18 août 2025 est adopté à l'unanimité des membres présents.

2. Bilan du rassemblement de début de saison.

Côte chiffre, le secrétaire de la commission dresse le bilan suivant :

81 arbitres de district, 11 arbitres de club et 7 observateurs, soit la totalité de l'effectif au jour du rassemblement, ont été convoqués, contre respectivement 84, 4 et 7 l'année dernière.

20 arbitres étaient absents dont 13 avec justificatifs et 7 sans justificatifs.

- 13 avec justificatifs : 2 D1, 4 D2, 6 D3, 1 JAD.
- 7 sans justificatifs : 2 D3, 1 AA, 1 stagiaire Adulte, 3 stagiaires Jeune.

Sur les 7 qui n'ont pas justifié leur absence, une bonne majorité de ceux-ci ne renouvelleront très probablement pas car nous sommes sans nouvelles d'eux depuis la reprise ; pas de demande de licence de faite ni de dossier médical réalisé.

Tous seront néanmoins convoqués au rattrape du rassemblement le 25 octobre prochain pour passer les tests physiques et théoriques.

Cela nous donne 25% d'absence, exactement le même taux que l'année dernière. Un pourcentage donc très constant au fil des saisons.

Sur les 11 arbitres de club convoqués, 4 seulement étaient présents, les 7 autres devront être présents au stage de printemps pour être en conformité avec le statut de l'arbitrage.

Les 7 observateurs convoqués étaient tous présents.

En additionnant les arbitres qui étaient dispensés de test physique le jour du rassemblement pour raisons médicales, 24 personnes au total seront convoquées au stage de rattrapage.

Concernant le rassemblement en lui-même, la direction du district nous a fait l'honneur de sa présence durant la matinée en la personne de **Patrick LEIRITZ**, **Valentin LAURENT** et **Jordan SIMON**.

Entre leurs interventions pour nous présenter le plan d'action fédéral contre les violences faites aux arbitres, nos arbitres, scindés en deux groupes ont alterné les tests physiques et le contrôle des connaissances.

Après la pause méridienne où chacun a pu se restaurer d'un repas froid offert par le district, l'après-midi a débuté, dans un premier temps et ce sous la houlette de **Loïc CATOIR** et d'**Aurélien NAPLOSZEK**, avec le corrigé du test théorique et vidéo, suivi de la présentation des modifications des Lois du Jeu avec des exemples à l'appui.

Dans un deuxième temps, après les consignes d'usage des deux désignateurs et du secrétaire, la commission a répondu aux diverses questions posées en amont du rassemblement par le biais d'un questionnaire GoogleForm.

Enfin, est arrivé le moment de la remise des écussons aux nouveaux titulaires et les récompenses aux majors des différentes catégories, ceci en partenariat avec l'UNAF 52.

Le rassemblement s'est achevé par le traditionnel et très apprécié pot de clôture offert par l'UNAF.

Le président de la CDA remercie de leur présence la direction du district, la totalité de nos arbitres de Ligue ainsi que **Yannick DANDRELLE** et **Serge LEBRUN**, fidèles parmi les fidèles.

3. Préparation du rattrape du rassemblement.

Le rattrapage du rassemblement se déroulera le matin du samedi 25 octobre 2025.

Le test des connaissances et la partie théorique se dérouleront au siège du District. Le lieu des tests physiques reste encore à définir.

L'élaboration par **Loïc CATOIR** d'un nouveau questionnaire est en cours.

L'envoi de leur convocation aux arbitres concernés se fera dans quelques jours.

4. Point sur les observations et accompagnements.

Didier GUIOLARD nous informe que les observations adultes ont commencé les 06 et 07 septembre.

Tous les observateurs seront sur les terrains à partir du week-end prochain. L'objectif pour cette saison est de terminer les observations pour le 26 avril 2026.

Un jeune arbitre stagiaire, **Jawed ATAMNA**, a validé son examen terrain le 06 septembre dernier. Félicitations à lui pour la réussite de son examen et sa titularisation.

5. Point sur les désignations.

Chez les adultes, **Stéphane CAPUT** nous informe que malheureusement les débuts de saisons se suivent et se ressemblent :

La moyenne des indisponibilités de l'effectif arbitres ne change pas et est toujours la même, 20% par journée. Couplée à une baisse des effectifs, ces indisponibilités entraînent une faible couverture des matchs notamment en D3.

Stéphane demande aux arbitres de bien vérifier leurs désignations jusqu'au dimanche matin.

Grégory CARREAU, pour les jeunes et par la voix du secrétaire de la commission, tient à féliciter les JAD présents au rassemblement et qui ont tous réussis le test physique.

Ses désignations se passent bien, les indisponibilités, bien que nombreuses, sont données dans les délais.

Il précise que les observations commencent dès le samedi 20 septembre pour 3 d'entre eux.

Il remercie les nombreux arbitres seniors qui se sont déjà proposés pour l'aider à couvrir un maximum de rencontre chez les jeunes.

Par ailleurs, il souhaiterait que la direction du district fasse un rappel aux clubs précisant que les désignateurs des arbitres soient en copie lors des déclarations de forfait et qu'il soit averti le plus rapidement possible des désignations des délégués.

6. Courriers divers.

Courriel de **Paul SAGET**, D3, reçu le 13/09/2025. Pris note.

Courriel de **Malik REBOUH**, D2, en date du 14/09/2025. Pris connaissance.

Courriel de **Matthieu LOMBARD**, CTRA, du 17/09/2025, nous informant de l'élimination de **Adam VIGNERON**, JAD, de la candidature Ligue pour absences de réponses dans les délais à divers courriers.

9. Questions et informations diverses.

Hervé DENUILLY demande des précisions sur la gestion des arbitres de club. Le Président lui répond que dorénavant et à partir de cette saison, la CDA ne gère plus cette catégorie d'arbitres. Ce sont maintenant les clubs eux-mêmes qui gèrent leurs arbitres de club suivant les obligations mises en place par la Commission du Statut de l'Arbitrage.

Dans le cadre des missions des CTA, la Ligue souhaite réaliser des visioconférences de formations des accompagnateurs-tuteurs.

Ces séances d'une trentaine de minutes ont pour objectif d'informer les accompagnateurs sur les attentes pédagogiques lors des tutorats (comportement, accompagnement, suivi...)

La CDA accueille très favorablement cette initiative et s'engage à faire parvenir dans les meilleurs délais à la Ligue, la liste de nos arbitres-accompagnateurs et observateurs.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôt la séance à 19h50.

Prochaine réunion prévue : vendredi 31 octobre 2025 à 18h30 au siège du District.

Le Secrétaire
Michel MICHAUT



Le Président
Aurélien NAPLOSZEK

